

## Évaluation du français au Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu

### CONTENU ET MODALITÉS DE L'ÉVALUATION

L'évaluation comporte trois volets (a, b et c).

#### 1. Évaluation de la langue écrite

Droit aux ouvrages de référence linguistique fournis par la Direction des ressources humaines.

a) Test de maîtrise du français usuel

Temps imparti : 30 minutes

Ce test porte sur différents aspects de la langue : la grammaire, l'orthographe, la ponctuation et le vocabulaire. Comme son nom l'indique, il vérifie la maîtrise de notions courantes et utiles en contexte professionnel. Les ouvrages de référence étant permis, cet examen évalue non pas la mémorisation de règles et d'exceptions, mais bien la capacité de la candidate ou du candidat à trouver l'information requise et à la mettre en application.

b) Production écrite

Temps imparti : 30 minutes

Il s'agit d'une courte rédaction (nombre de mots variable), dont le sujet se rattache à l'emploi postulé.

#### 2. Évaluation de la langue orale

c) Expression verbale

Le comité de sélection évalue qualitativement la langue orale de la candidate ou du candidat au moment de l'entrevue.

### PRÉPARATION (FACULTATIVE)

Afin de s'exercer ou de rafraîchir certaines notions, il peut être pertinent de visiter des sites consacrés à l'amélioration de la langue comme celui du Centre collégial de développement de matériel didactique ([ccdmd.qc.ca/fr](http://ccdmd.qc.ca/fr)) ou celui de l'Office québécois de la langue française ([oqlf.gouv.qc.ca](http://oqlf.gouv.qc.ca)).

### CRITÈRES DE RÉUSSITE

La candidate ou le candidat doit réussir les trois volets de l'évaluation, selon le seuil déterminé pour le poste convoité (cette information figure dans l'affichage).